

MISSION COLLECTIVE DIGITALE

Énergies Renouvelables et Efficacité
Énergétique au Maroc

Du 23 au 25 mars 2021

*Venez à la rencontre de vos futurs
partenaires au Maroc et en Afrique !*

En partenariat avec



Découvrez les programmes ambitieux en matière d'énergies renouvelables et efficacité énergétique

Le Maroc continue la mise en œuvre de sa **stratégie énergétique** et poursuit son orientation vers un modèle durable de production de l'électricité verte, à travers le lancement et la mise en service de plusieurs parcs éoliens et solaires.

L'objectif étant d'atteindre une puissance électrique installée de **13.843 MW en 2022-2023**.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

- La consommation d'électricité a augmenté de **4,5 % à fin 2017**
- La puissance installée à aujourd'hui s'élève à 3.685 MW, dont : **700 MW pour le solaire, 1.215 MW pour l'éolien et 1.770 MW pour l'hydroélectrique**
- A l'achèvement en 2021 des projets, **42 % de la capacité de production électrique** sera d'origine renouvelable
- Depuis fin 2015, le Ministère de l'Energie et des Mines prépare une **stratégie nationale 2016-2030** pour la valorisation énergétique de la biomasse
- Mise en œuvre de l'ANRE qui vient appuyer et accompagner la modernisation du secteur
- A travers l'hydrogène vert le Maroc ambitionne de diversifier son bouquet énergétique. En effet, une usine pilote de production d'hydrogène propre verra le jour d'ici 2025 dans le but **d'atténuer 100.000 tonnes de CO2**
- Une feuille de route est en cours d'élaboration en 2021 pour le développement de l'énergie des courants marins

Adoptée en 2009 la loi 13-09 régissant les énergies renouvelables a été promulgué en 2015 par l'amendement 57-15.

Depuis, plusieurs décrets ont été publiés. Cela dit, le décret réglementant l'accès au réseau de basse tension (BT) n'a pas encore vu le jour, même si l'amendement 57-15 le permet.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Intérêt émergent au sein des industries marocaines qui cherchent à optimiser leur consommation d'énergie
- Ce domaine représenterait au Maroc un potentiel de **réduction des émissions de CO2 de 65 % et une réduction de la consommation annuelle de pétrole de 150 000 TEP**
- Ces dernières années, le gouvernement marocain a entrepris plusieurs mesures afin de réaliser des économies d'énergies : Création d'une heure d'été **GMT+1 mise en place de tarifications incitatives**
- Création de villes vertes
- Création de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE) en septembre 2016
- Le cadre réglementaire :

La loi 47-9 sur la Règlementation Thermique du Bâtiment a été adoptée en 2014 et entrée en vigueur en novembre 2015.

Depuis décembre 2019, les entreprises à haute consommation d'énergie doivent se soumettre à un audit énergétique obligatoire



ENÉRGIES RENOUVELABLES : DES POTENTIELS CONSIDÉRABLES

		Mis en exploitation	Les projets en cours	D'autres projets en portefeuille
Gisement solaire	<ul style="list-style-type: none"> Avec plus de 3 000 h/an d'ensoleillement, soit une irradiation moyenne de 5 kWh/ m2/ jour, le Maroc jouit d'un gisement solaire considérable. Les coûts de production de l'énergie électrique issue du solaire sont 2 à 3 fois plus élevés que ceux de l'énergie électrique dite classique. Deux types d'énergie solaire sont produits au Maroc : le solaire thermique et le solaire photovoltaïque. 40 000 m² de capteurs sont construits chaque année. Il dispose aujourd'hui de 200 000 m² de capteurs. 	<p>Capacité installée : 700 MW</p> <ul style="list-style-type: none"> Noor Ouarzazate (580 MW) Noor Laâyoune I (80 MW) Noor Boujdour I (20 MW) Ain Beni Mathar (20 MW) 	<p>Capacité : 1.150 MW</p> <ul style="list-style-type: none"> Noor Midelt I : 800 MW Noor Midelt II : 230 MW Noor Missouri (centrale photovoltaïque ONEE) : 40 MW Noor Erfoud (PV ONEE) : 40 MW Noor Zagora (PV ONEE) : 40 MW 	<p>Capacité 1.000 MW</p> <ul style="list-style-type: none"> Noor PV II : 800 MW sur plusieurs provinces (Laâyoune, Boujdour, Taroudant, Kelâat Sraghna, Khouribga, Lhajib, Guercif, Sidi Bennour et Jerada). D'autres projets PV : 200 MW à Tantan, Tata, Outat El Haj, Ain Beni Mathar, Boudnib, Bouanane, Enjil.
Plan solaire marocain				
Energie éolienne	<ul style="list-style-type: none"> Les vitesses du vent varient de 9,5 à 11 m/s à 40 m de hauteur à Essaouira, Tanger et Tétouan et de 7,5 à 9,5 m/s à Tarfaya, Dakhla, Taza et Laâyoune. Le potentiel éolien est estimé à près de 25 000 MW sur l'ensemble du territoire. A mi-2016, 800 MW de puissances installées sont déjà opérationnelles, plus de 850 MW sont en développement, notamment au travers du projet éolien intégré mené par Nareva. 	<p>Capacité installée : 1.215 MW</p> <ul style="list-style-type: none"> Koudia El Baida (54 MW) Lafarge Tétouan (32 MW) Amougdoul Essaouira (60 MW) Tanger 1 (140 MW) Akhfennir 1 & 2 (200 MW) Cimar Laâyoune (5 MW) Haouma (50 MW) Foum El Oud (50 MW) Tarfaya (301 MW) Khalladi (120 MW) Aftissat (200 MW) 	<p>Capacité : 640 MW</p> <ul style="list-style-type: none"> Repowering Koudia Al Baida : 70 MW (mise en service prévue en 2020). Midelt : 180 MW à terme puis 850 MW. Boujdour : 300 MW. 2eme parc du plan éolien intégré. Taza, phase I : 90 MW. <p>Les contrats de projets ont été signés et le montage financier bouclé.</p>	<p>Capacité : 570 MW</p> <ul style="list-style-type: none"> Jbel Hdid : 200 MW Tiskrad : 300 MW Tanger II : 70 MW

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE : UNE PRIORITÉ NATIONALE

L'Agence Marocaine de l'Efficacité Énergétique (AMEE) a pour principale mission l'élaboration d'un « Plan national et des plans sectoriels et régionaux pour le développement de l'efficacité énergétique ».

Par ailleurs, des mesures d'efficacité énergétique visant à réduire considérablement la consommation sont actuellement en cours de réflexion :

Tertiaire et résidentiel

- Généralisation des **lampes à basse consommation** (contrat-programme INARA)
- Utilisation des **matériaux d'isolation**
- Utilisation du **double vitrage**
- Installation des **kits PV et pompes solaires**
- **9 projets de démonstration** réalisés ou en construction

Industrie

- Utilisation des **variateurs de vitesse et de fréquence**
- Optimisation du **stockage du froid et du chaud**
- Utilisation des **lampes à basse consommation**

Transport

- **Rajeunissement du parc automobile**
- **Organisation du transport urbain** (circulation, transport collectif, ...)
- **Application de la réglementation** relative aux véhicules : étiquetage des véhicules neufs et formation à l'éco-conduite



POURQUOI PARTICIPER ?



- Participer à la réunion d'information en présence d'un public de choix
- Présenter votre offre à des décideurs publics et privés (ministère, fédérations, donneurs d'ordres, importateurs, distributeurs...)
- S'informer sur l'actualité du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au Maroc
- Rencontrer de nouveaux partenaires et clients
- Identifier de nouvelles opportunités du marché marocain des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au Maroc
- Faciliter votre prospection par des programmes de rendez-vous personnalisés avec des acheteurs, des donneurs d'ordres, des distributeurs/agents...



Retour sur l'édition 2020


9 entreprises
françaises accompagnées


40 participants
au séminaire


6 interventions
de haut niveau

(Ministère des Energies & Mines, AMEE, ONEE)

Qui est la CFCIM?

La CFCIM est la **Chambre de Commerce Française au Maroc**, elle a pour mission d'accompagner et de conseiller les sociétés françaises et marocaines sur son territoire, ayant développé pour cela un ensemble de prestations visant à apporter non seulement à ces sociétés mais aussi à tous ses membres les meilleures solutions liées au conseil et au développement des affaires.

La CFCIM est membre de la **Team France Export** et du réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'Étranger.

C'est dans le cadre d'une nouvelle politique d'interaction entre les CCI françaises à l'étranger que s'inscrit cette action.

La CCILF vous invite donc à découvrir les potentialités du marché marocain des énergies renouvelables et de profiter de l'expertise de la CFCIM pour booster votre expansion.



4 000 entreprises
adhérentes



3 900 entreprises
accompagnées en
2019

90

événements
organisés par an

	Tarif HT
Réunion d'information et rencontre des donneurs d'ordre	2 100 EUR HT
Organisation d'un programme de rendez-vous B to B qualifiés	

Pour vous garantir des résultats optimaux, merci de manifester votre intérêt avant le 10 Mars 2021

L'inscription est validée dès réception par la CFCIM du présent bulletin d'inscription dûment renseigné et confirmation du paiement. La facturation est assurée par la CCILF, le paiement devra donc se faire par virement bancaire sur :

Portugal

Banque : CAIXA GERAL DE DEPÓSITOS
 IBAN : PT50 0035 0001 00037006 030 73 - BIC : CGDIPTPL

France

Banque : CRÉDIT LYONNAIS PARIS ANJOU (00453)
 IBAN: FR20 3000 2009 6500 0000 5614 H61 - BIC: CRLYFRPP

Bulletin d'inscription

(à remplir en majuscule et à envoyer sur commercial@ccilf.pt avant le 10 mars 2021)

Raison Sociale :

NIF :

Adresse :

Localité :

Nom/Prénom du représentant :

Fonction

GSM :

E-mail :

Langues parlées :

Bon pour accord le / / 2021

Signature et cachet obligatoires

VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS



Laurent MARIONNET

Directeur Général
Av. da Liberdade, 9 - 7º - 1250-139 Lisboa
Tel: (+351) 21 324 19 94
Mail : marionnetl@ccilf.pt

Clementina FELIX

Responsable Commerciale
Av. da Liberdade, 9 - 7º - 1250-139 Lisboa
Tel: (+351) 21 324 19 96
Mail : felixc@ccilf.pt



Khadija EL IDRISSE

Responsable des Missions Collectives et Individuelles
15 avenue Mers Sultan - 20130 Casablanca – Maroc
Tel : (+212) 522 439 606
Mail : kelidrissi@cfcim.org

Meriem FARIS

Chargée de la Filière Cleantech
15 avenue Mers Sultan - 20130 Casablanca – Maroc
Tel : (+212) 522 439 627
Mail : mfaris@cfcim.org